

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES & SOCIETE SPECIALISTE DANS LA REASLISATION DES FORAGES DANS LES REGIONS DE BOKE , KINDIA , KANKAN , N'ZEREKORE ET CONAKRY.

Numéro de référence de l'appel à manifestation d'intérêt :

EOI/001/GN10/09/2024

Date : 02 September 2024

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) invite les fournisseurs intéressés et remplissant les conditions requises à soumettre une manifestation d'intérêt répondant aux besoins décrits ci-après. L'appel à manifestation d'intérêt a pour objet d'identifier les fournisseurs qui souhaitent participer à une procédure d'appel à la concurrence à venir.

··	
Description	PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES SPECIALISTE DANS LA REASLISATION DES FORAGES DANS LES REGIONS DE BOKE, KINDIA, KANKAN, N'ZEREKORE ET CONAKRY.
	1. REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE MECANIQUE ET AMENAGEMENT.
	2. LA REALISATION DES FORAGES D'EAU AVEC UN SYSTEME D'ALIMENTATION PAR PANNEAUX SOLAIRES
Code(s) de Classification normalisée des produits et services des Nations Unies	72000000
Date limite de soumission de la manifestation d'intérêt	27 Septembre 2024 à 16H30 GMT
	En cas de doute sur le fuseau horaire, veuillez consulter le site http://www.timeanddate.com/worldclock/ .
Éléments à inclure dans la manifestation d'intérêt	 La manifestation d'intérêt doit comporter les informations suivantes : Brève présentation de la société, y compris le nombre d'employés, le chiffre d'affaires et le nombre d'années d'activité. Liste de références attestant des qualifications demandées pour participer à la prochaine procédure d'appel d'offres Coordonnées : nom et adresse complets, pays, numéro de téléphone, adresse électronique, site Web et personne à contacter. Note : Les prix ne sont pas demandés à ce stade.
Méthode de soumission	Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courrier électronique
memode de soumission	et par dépôt physique comme suit :
	SOUMISSION PAR COURSIER:
	Adresse électronique : conakrypandl@iom.int
	Format des fichiers : PDF
	. Sima. des fidiliers : Pr



	Le nom des fichiers doit comporter un maximum de 60 caractères et ne doit pas contenir de lettres ou de caractères spéciaux qui ne font pas partie du clavier ou de l'alphabet latin.
	Tous les fichiers doivent être exempts de virus et non corrompus.
	■ Taille maximum des fichiers par transmission : 20Mbps
	Objet obligatoire du courriel : Réponse _EOI/001/GN10/09/2024
	Les courriels multiples doivent être clairement identifiés en indiquant dans
	l'objet « courriel n° X sur Y », et dans le dernier « courriel n° Y sur Y ».
	Vous devriez recevoir un accusé de réception par courrier électronique.
	SOUMISSION PAR COURSIER/REMISE EN MAIN PROPRE :
	Adresse de soumission des offres :
	Le soumissionnaire présentera son offre dans une enveloppe scellée contenant les éléments technique.
	 Le nom et l'adresse du soumissionnaire doivent être indiqués sur l'enveloppe.
	L'enveloppe extérieure doit porter clairement la mention suivante :
	NE DOIT ÊTRE OUVERT QUE PAR LE PERSONNEL AUTORISÉ
	Bureau OIM GUINEE sis a la Camayenne, Rue DI 009, Immeuble Louis
	Honore.
	Numéro de référence de l'appel d'offres : Réponse _EOI/001/GN10/09/2024
	À l'attention de : Responsable du service achats et Logistiques OIM GUINEE .
	Nom et coordonnées du soumissionnaire : Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.
Personne de contact	Salifou Mabinty Camara.
– correspondance et demandes de précisions	Adresse électronique : conakrypandl@iom.int
Conditions de l'appel à manifestation d'intérêt	Le présent appel à manifestation d'intérêt ne constitue pas un appel à la concurrence. L'OIM se réserve le droit de modifier ou d'annuler son appel à tout moment au cours de la période de manifestation d'intérêt et/ou de la procédure d'appel à la concurrence qui s'ensuivra. L'OIM se réserve également le droit d'exiger le respect de conditions supplémentaires au fur et à mesure de la publication des documents finaux qui constitueront le dossier d'appel à la concurrence. La soumission d'une manifestation d'intérêt ne garantit pas automatiquement qu'un dossier d'appel à la concurrence sera reçu une fois qu'il aura été publié. Les appels d'offres ou les demandes d'offres de prix et tout bon d'achat ou contrat qui en découlent seront émis conformément aux règles et procédures de l'OIM IN168Rev 3